NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES
Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR8302041 - Vallées de la Cère et de la Jordanne

1. IDENTIFICATION DU SITE 1
2. LOCALISATION DU SITE 2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES 4
4. DESCRIPTION DU SITE 6
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE 7
6. GESTION DU SITE 8

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type
B (pSIC/SIC/ZSC)

1.2 Code du site
FR8302041

1.3 Appellation du site
Vallées de la Cère et de la Jordanne

1.4 Date de compilation
15/12/2012

1.5 Date d'actualisation
21/12/2015

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Auvergne	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.auvergne.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site
Date de transmission à la Commission Européenne : 31/05/2016

(Proposition de classement du site comme SIC)

Dernière date de parution au JO UE : 12/12/2017
(Confirmation de classement du site comme SIC)

ZSC : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 11/07/2019

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZSC : https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000038873115

Explication(s) :

Création site linéaire Ancien numéro attribué FR8302031

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : 2,64434°

Latitude : 45,0645°

2.2 Superficie totale

202,6 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

Non concerné

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
83	Auvergne

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
15	Cantal	100 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
15012	ARPAJON-SUR-CERE
15014	AURILLAC
15074	GIOU-DE-MAMOU
15096	LASCELLE
15113	MANDAILLES-SAINT-JULIEN
15154	POLMINHAC
15178	SAINT-CIRGUES-DE-JORDANNE
15192	SAINT-JACQUES-DES-BLATS
15215	SAINT-SIMON
15236	THIEZAC
15252	VELZIC

15255	VEZAC
15258	VIC-SUR-CERE
15266	YOLET

2.7 Région(s) biogéographique(s)

Continentale (100%)

3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	A|B|C|D	A|B|C		
					Représent -ativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale
91E0 *Forêts alluviales à Alnus glutinosa et Fraxinus excelsior (Alno-Padion, Alnion incanae, Salicion albae)*	X	66,7 *(33,02 %)*		P	C	C	B	C
9120 *Hêtraies acidophiles atlantiques à sous-bois à Ilex et parfois à Taxus (Quercion robori-petraeae ou Ilici-Fagenion)*		2,7 *(1,34 %)*		P	C	C	B	B
9180 *Forêts de pentes, éboulis ou ravins du Tilio-Acerion*	X	1,3 *(0,64 %)*		P	C	C	B	B

- **PF :** Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative» ; D = «Présence non significative».
- **Superficie relative :** A = 100 $\geq$ p > 15 % ; B = 15 $\geq$ p > 2 % ; C = 2 $\geq$ p > 0 % .
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.2 Espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site						Évaluation du site			
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat.	Qualité des données	A|B|C|D	A|B|C		
				Min	Max		C|R|V|P		Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
M	1355	*Lutra lutra*	p			i	P	P	C	C	C	C
F	1096	*Lampetra planeri*	p			i	P	P	D			
F	1163	*Cottus gobio*	p			i	P	P	D			

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type :** p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.

- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M =«Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population :** A = 100 $\geq$ p > 15 % ; B = 15 $\geq$ p > 2 % ; C = 2 $\geq$ p > 0 % ; D = Non significative.
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolement :** A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site				Motivation					
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories			
			Min	Max		C|R|V|P	IV	V	A	B	C	D

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation : IV, V :** annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats») ; **A :** liste rouge nationale ; **B :** espèce endémique ; **C :** conventions internationales ; **D :** autres raisons.

4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N06 : Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes)	40 %
N10 : Prairies semi-naturelles humides, Prairies mésophiles améliorées	50 %
N26 : Forêts (en général)	10 %

Autres caractéristiques du site

Le site Natura 2000 FR8302031 est issu de la scission d'un vaste site régional, désigné pour la loutre (espèce d'intérêt communautaire) afin de faciliter l'appropriation par les acteurs et les conditions de la concertation.

Le site correspond à environ 69 Km de cours d'eau sur deux rivières, la Cère et la Jordanne, qui s'écoulent en parallèle dans une direction Sud-Ouest depuis leur source située à 1200 m d'altitude jusqu'à leur confluence au Sud d'Aurillac, à une altitude de 600 mètres environ. Le site est en partie dans le Parc Naturel Régional d'Auvergne dans son secteur amont et se prolonge vers l'aval jusqu'aux villes d'Aurillac et d'Arpajon sur Cère. Il s'étend sur un total de 14 communes.

Au niveau climatique, le site (amont du bassin particulièrement) est caractérisé par une tendance continentale par ses températures et atlantique par ses précipitations. Le gradient de température lié à l'altitude provoque d'ailleurs des précipitations abondantes sous forme de pluie ou de neige. Ce phénomène influe sur le débit des cours d'eau. Les hivers sont froids et humides et les étés chauds et secs à Aurillac.

Au niveau géologique, les bassins versants de ces rivières sont localisés sur des formations volcaniques (basaltes et brèches) modelées par l'érosion glaciaire qui a creusé des cirques en tête de bassin et des vallées en auge à fond plat. Certains affleurements peuvent toutefois laisser apercevoir quelques roches du socle originel comme le gneiss.

La présence de 3 espèces animales de l'annexe 2 de la Directive habitats (Loutre, Chabot et Lamproie) a justifié la désignation du site, intérêt écologique qui se renforce par la présence de l'Ecrevisse à pattes blanches sur un affluent de la Jordanne, autre espèce inscrite à l'annexe II de la Directive Habitats et à prendre en considération. Le site présente aussi 3 habitats naturels forestiers d'intérêt prioritaire ou communautaire.

Le maintien et l'amélioration de la qualité de l'écosystème rivière qui les abritent sont primordiaux, qu'il s'agisse de la physico chimie des eaux ou de l'intégrité physique du cours d'eau (berges, substrats
).

Sans que l'on puisse parler de désordres majeurs connus sur ce linéaire, la menace consiste surtout dans la répétition de petites nuisances ponctuelles dont l'accumulation affaiblit progressivement la qualité de ce milieu (absence ou mauvais entretien de ripisylve, rejets domestiques diffus, épandage de lisiers et fumiers, piétinement par le bétail, traversées de rivière). Au sujet de la Loutre, il faut signaler le risque de mortalité lié à des collisions avec des voitures.

Vulnérabilité
:

4.2 Qualité et importance

Pour les 3 espèces qui ont été déterminantes pour la désignation du site, La loutre et le chabot et la Lamproie, mais aussi éventuellement pour l'écrevisse à pattes blanches présente à proximité, le maintien et les améliorations de la qualité du milieu qui les abrite sont primordiaux, qu'il s'agisse de la physico chimie des eaux ou de l'intégrité physique du cours d'eau (berges, substrats
).

Pour rappel, l'importance du site est connectée à l'enjeu régional de préservation de ces espèces patrimoniales dans les cours d'eau d'Auvergne, et à la responsabilité forte de notre région pour leur état de conservation.

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i|o|b]
H	H01	Pollution des eaux de surfaces (limniques et terrestres, marines et saumâtres)		B
H	I01	Espèces exotiques envahissantes		I
H	J02	Changements des conditions hydrauliques induits par l'homme		B
H	J03	Autres modifications des écosystèmes		I
H	K03.05	Antagonisme avec des espèces introduites		I
L	B07	Autres activités sylvicoles (ex : érosion due à une éclaircie, fragmentation)		I
M	A08	Fertilisation		B
M	D01.02	Routes, autoroutes		B
M	K04.03	Introduction de maladies (pathogènes microbiens)		I
Incidences positives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i|o|b]

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Autre	100 %

4.5 Documentation

Lien(s) :

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture

5.3 Désignation du site

6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

[X] Oui Nom : Document d'objectif du site FR8302041
Lien : http://www.side.developpement-durable.gouv.fr/EXPLOITATION/DRAURA/doc/IFD/IFD_REFDOC_0548602/2016-document-d-objectifs-natura-2000-vallees-de-la-cere-et-de-la-jordanne-fr8302041

[ ] Non, mais un plan de gestion est en préparation.

[ ] Non

6.3 Mesures de conservation